

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17.07.2020, donnant délégation de pouvoir à Mr le Président,
- Vu les articles R2123-1 et R2123-1° du Code de la Commande Publique,
- Vu les articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique,
- Vu la Décision communautaire en date du 28 octobre 2019,
- Vu la caducité depuis janvier 2023 du marché de l'étude de réalisation du schéma directeur assainissement qui avait été confié à ARTELIA VILLE & TRANSPORT / CENEAU,
- Vu la possibilité pour la finalisation de cette prestation au titre d'une prestation similaire (Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 - article R2122-7).

DÉCISION

Article 1 :

Il est conclu un marché d'étude de faisabilité pour la finalisation des phases 4 et 5 du schéma directeur d'assainissement avec la société ARTELIA VILLE & TRANSPORT, 38130 ECHIROLLES.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de l'accusé réception de sa notification pour un montant de 46239.95 € HT / 55487.94 € TTC.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2023.

Article 3 :

Monsieur le Directeur du Service Assainissement et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 29 novembre 2023

Le Président




Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 5 DEC. 2023

Publié ou notifié le : 5 DEC. 2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_11_87**
Objet : **Marché d'étude de faisabilité pour la finalisation des phases 4 et 5 du schéma directeur d'assainissement avec la société ARTELIA VILLE & TRANSPORT, 38130**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-12-05 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-200067825-20231205-D2023_11_87-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20231205-D2023_11_87-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3521.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20231205-D2023_11_87-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	55.5 Ko
Annexe (Décision) Nom original : 2023 ARTELIA Memoire technique.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20231205-D2023_11_87-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	1.5 Mo
Annexe (Décision) Nom original : 2023 AE valant CCAP.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20231205-D2023_11_87-AI-1-1_3.pdf	application/pdf	1.5 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

Posté	5 décembre 2023 à 15h36min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 décembre 2023 à 15h37min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 décembre 2023 à 15h41min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 décembre 2023 à 15h42min13s	Reçu par le MI le 2023-12-05